

VŒUX 2022



Chères Abramaises et Chers Abramais

Au regard de la situation sanitaire actuelle (et persistante) et pour la seconde année consécutive, la traditionnelle cérémonie des Vœux à la population n'a pas pu avoir lieu.

L'année dernière, l'équipe municipale vous avait présenté ses vœux en vidéo, cette année ce sont des Vœux écrits que nous vous adressons.

Au nom de l'équipe municipale et des agents communaux nous vous adressons nos Vœux les plus chaleureux pour cette année 2022. Formons le vœu que celle-ci vous soit paisible et couronnée de succès dans tout ce que vous pourrez entreprendre et qu'elle vous préserve en bonne santé ainsi que vos proches.

L'année 2021 s'est achevée dans un contexte sanitaire très fragile à l'image des mois écoulés. Et même si nous avons pu bénéficier de périodes plus clémentes, notamment pendant l'été, cette année a, à nouveau, été ponctuée par de nombreux ralentissements.

Comme dans toute activité professionnelle, scolaire ou associative l'activité municipale vit au rythme de ces nombreuses contraintes liées au virus COVID-19 notamment des restrictions de réunions, des mesures sanitaires imposées pour les manifestations, l'absence de moments de convivialité... Toutefois, l'équipe municipale reste à pied d'œuvre pour faire avancer l'ensemble des projets !

Sur cette année passée nous avons pu mesurer les effets du travail engagé par la municipalité depuis quelques années en matière d'habitat puisque nous avons délivré 21 permis de construire pour des maisons individuelles (qui s'ajoutent aux 6 de 2020) en sus des ventes de maisons sur l'ensemble de la commune. Cette augmentation de la population se mesurera lors du prochain recensement officiel

car les estimations INSEE de début d'année que vous avez pu voir dans la presse affichent une perte de population pour Saint Abraham alors que dans les faits la courbe est inversée.

Afin de pouvoir répondre à la forte demande de familles désireuses de s'installer sur la commune nous allons réaliser un nouveau lotissement communal au-dessus de celui du Vallet. Le terrain est en cours d'acquisition, les élu.e.s municipaux vont travailler cette année au plan d'aménagement afin de réaliser les travaux de viabilisation le plus rapidement possible et lancer la commercialisation courant 2023.

Alors que la nouvelle carte communale a été définitivement adoptée en début d'année 2021, celle-ci contraint l'extension d'une entreprise sur le Parc d'activités. Nous nous sommes donc engagés vis-à-vis de cette entreprise à faire une modification sur la zone, ce qui implique une nouvelle révision de la carte communale. La procédure étant une procédure générale, nous allons retravailler également sur la partie habitat et tenter de redéfinir l'enveloppe urbaine pour permettre de nouvelles constructions tant que la Loi sur le Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN issue de la Loi Climat et Résilience promulguée le 24 août 2021) n'est pas encore applicable.

En matière de travaux, outre le programme annuel de travaux de voirie qui n'est pas encore définitivement arrêté, l'année 2022 verra la réalisation de deux gros chantiers

- L'aménagement de la rue des écoles : effacement des réseaux électriques et télécoms, rénovation du réseau d'eau potable et d'eaux pluviales, sécurisation de la rue avec la mise en place au niveau de l'école d'un plateau ralentisseur et un aménagement sécurisé pour le car scolaire et la création d'un cheminement piéton de l'école vers l'église. L'avant-projet et le plan de financements ont été validés lors du conseil municipal du 24 janvier. Estimatif des travaux : 360 000€ HT et des subventions attendues à hauteur de 80%. Un commencement des travaux pourrait s'envisager au début de l'été mais tout ceci sera précisé dans les prochaines éditions des Infos municipales.

- *La rénovation des sanitaires publics qui conserveront leur place au pied de l'église mais qui seront rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite et dont les travaux mettront un terme à l'insalubrité des lieux sans trop modifier l'aspect extérieur des lieux. Estimatif des travaux: 53 419 € HT dont 80% de subventions sollicitées.*

Nous avons engagé en 2021 une étude patrimoniale sur l'église avec Me Devernay, architecte du Patrimoine : nous devrions prendre connaissance du diagnostic au Printemps ce qui permettra à l'équipe municipale d'établir un plan pluri-annuels des investissements à opérer sur le monument en priorisant les travaux. En parallèle, le groupe de travail citoyen travaille autour de Monsieur Mens, conservateur du Patrimoine du Morbihan sur l'aspect historique de l'église. La restitution sera certainement riche d'enseignements et je remercie celles et ceux qui se sont investis dans ces recherches.

Le projet tant attendu de rénovation de la Passerelle de la Née est enclenché. En association avec la commune de Saint Marcel, le Préfet du Morbihan a répondu à notre sollicitation pour nous apporter une aide en ingénierie afin de réaliser l'étude pré-opérationnelle. A savoir, à partir des données techniques et des futurs usages il s'agit de définir les différents scénarios afin, à terme, de choisir si nous lançons une réhabilitation de la passerelle existante ou la construction d'une nouvelle en amont ou en aval ou bien d'instaurer un nouveau mode de franchissement de la rivière. Le bureau d'études CEREMA, financé par l'Etat et conjointement avec les services de la DDTM, nous accompagne techniquement dans l'élaboration et le chiffrage de ces différents scénarios. Je souligne cette belle avancée et le fait que l'ensemble des partenaires sont associés à ce projet ce qui permettra également d'assurer des co-financements lorsque viendra la phase de réalisation des travaux. Tous les signaux sont au vert et nous nous en félicitons !

Nous profiterons de cette année 2022 pour poursuivre les réflexions quant à l'aménagement des abords de l'étang. Ce site est stratégique pour la commune, l'objectif étant de le rendre incontournable et que chacune et chacun d'entre vous puisse en profiter !

Les chantiers sont donc nombreux , l'année 2022 sera très dense pour l'équipe municipale mais c'est un beau signe de vitalité pour la commune ! Tout comme les 8 naissances qui s'ajoutent aux 7 de 2020. Bienvenue à Marin, Wylloh, Célestine, Loréna, Gabin, Emy, Tiago et Cybèle et félicitations aux parents !

Je souhaite vivement que les animations sportives et culturelles puissent reprendre et que nous puissions retrouver les grands évènements tels que la fête de la musique, la kermesse de l'école, les tournois de palets, les Foulées Stéphanoises et ceci afin de partager des moments conviviaux, relancer la vie associative et montrer aux nombreux nouveaux habitants comme il fait bon vivre à Saint Abraham !

Belle et heureuse année 2022 !

Gaëlle Berthevas